pagne; il alla d'usine en usine proposer son invention. En France, en Alsace, en Angleterre, en Belgique, en Bohème, en Saxe, en Suisse, il conclut, antérieurement à 1818, des contrats de licence. A comoment, nos adversaires n'avalent pas la prétention de banalité et de domaine public invoquée aujourd'hui. Les premiers adversaires que rencontra M. Grawitz furent MM. Wibaux-Floria et Gaydet. Le tribunal de Lille donna droit à ces messieures. Il entérina le rapport des experts, déclara nuls les brevets de Grawitz, à la date du 9 août 1880.

Mais aur l'appel de Grawitz, à la date du 16 mars 1881, il est intervenu un arrêt de la cour de Douai

qui ordonne une nouvelle expertise. Messieurs Pria-del, professeur de chimie à la faculté des sciences de Paris, de Luynes, professeur aux arts et métiers, Jungfieivch professeur à l'école de pharmacie, nom-més experts, déclarèrent que Grawitz avait droit à

son brevet.

Ce qui caractérise l'invention brèvetée par Gra-witz, c'est la réaction de l'aniline sur un sel quelcon-que de fer ou de cuivre au maximum et l'oxydation du produit obtenu par l'action d'un chlorate ou chro-

rrêt de la cour a une grande portée, car Grawitz L'arrêt de la cour a une grande portée, car Grawitz avait à lutter l.contre le rapport des experts de Lille; 2. contre le jug-ment de Lille; 3. contre la lettre elreulaire de la chambre syndicale des teinturiers de Rouen aux teinturiers de divers départements; contre la pétition de cette chambre au prétet de la Seine-Inférieure, pétition dans laquelle, préjugeant le jngements les membres du syndicat disaient: «Le désastre serait tel que la prévision qu'en pourrait avoir le juge, serait capable de l'empêcher de proclamer les droits de Grawitz, au cas où ces droits seraient reconnus; contre la pétition des teinturiers aux chambres de commerce de Lille Roubaix et Tourcoing; il y est din notamment que, pour l'avenir, ce paiement des indemnités auxquelles prétend le sieur Grawitz serait ruineux; que, pour l'avenir, ce paiement rendrait impossible la lutte avec l'Altemagne où cette teinture s'est toujours faite librement.

lutte avec l'Altemagne ou cette tenutire seus cou-jours faite (librement.
Depuis cot arrêt de la cour de Doual, de nombreux négociants out violé nos droits.
La plaidoirie de ce jour succède à des plaidoiries de Laval et Domfrent, précède trois jours de plaidoiries de Troyes, Tout le public connaît les évenements de Renaix en Belgique. En un mot, M. Grawitz a eu les Actiain en beggque. En di mot, al. Oranica e en les ennemis les plus puissants et les plus innombralles L'historique de la question n'est pas sans intérêt. On prétend que M. Grawitz n'a rien inventé. Voyons si, avant lui, jil avant jamais été question de son pro-

cédé.
Lightfoot fit connaître, en 1863, et brêveter le premier procédé pour imprimeren noir d'animal. Il prend la fibre et la plonge dans aon bain, puis fit la redre, la fait aécher, et la chaleur évaporant le liquide. la fibre prend une teinte noire. C'est la teinture par la voie sèche. Dans ce brevet, la teinture ne se produit sur la fibre que hors du bain. Aucun rapport dès lors avec le procédé Grawitz. Dans ce procédé c'est le mal uni; les écheveaux ne sont teints qu'à l'extérieur.

mal uni; les écheveaux ne sont teints qu'a recurieur.

Lauth perfectionna le procédé Lightfoot.

Il s'ingénia à attacher aux fibres un corps oxydant insoluble. Il se servait des oxydes de manganèse, de la soude caustique, et du chlorure de chaux. Tels étaient les seuls procédés connus.

Je le prouve en invoquant le propre témoignage de M. Lauth; l'article de M. Persoz en 1872 dans le Moniteur scientifique, le témoignage de Wurtz, le grand chimiste. Bien plus, j'invoque notre grand ennemie, la Société industrielle de Rouen, qui,en novembre 1876, déclarait qu'on n'avait pu encore chtenir ni un beau noir, niun noir uni.

#### NORD

Dunkerque. — Le vapeur Panama de la com-pagnie des chargeurs réunis est entré au port avec tre ze noufragés du navire Ville de Bruwelle, qua a fait naultage dans les environs de Tananarive.

Inondations des plaines de Fourmies. -A la suite des dernières pluies et de la fonte des neiges, l'hieipe-mueure, roulant des caux poul-ètre plus jaunes mais en tous cas moins bour-beuses qu'à l'ordinaire, s'est mise à couler à pleins bords. Hier et avant-hier, la plupart des pâtures de la vallee, entre Fourmies et Wignehies, étaient presque completement inondées.

presque completement mondes.

Tentative d'inocendie à Armentières.—
Des faits graves se sont passés à Armentières dans
la nuit de dimarche à lundi. Entre minuit et une
heure du matin, une bande d'individus a essayé
de s'introduire dans l'institution St-Jude. Cette
tourbe a d'abori tenté d'enfoncer la porte du jardin à coups de pieds et de briques.

Les domestiques sont accourns au bruit; mais
les malfaiteurs, loin de paraître intimidés, se sont
acharnés avec blus de race enogre contra la norte

acliariés avec plus de rage encore contre la porte qu'ils voulaient à toute force briser. Ils proferzient d'odieuses menaces contre le clergé et contre les établissements congréganistes.

Les domestiques du collège Saint-Jude ont du tirer plusieurs coups de revolver pour mettre ces individus en faite.

tirer plusieurs coups de revolver pour mettre ces individus en faite.

Ajoutons que c'est la troisième tentative de ce genre qui est dirigée depuis huit jours confre l'institution catholique.

M. le commissaire central a ouvert une enquête au sujet de cette affaire, sur laquelle nous reviendrons demain. Le même fonctionnaire a pris des mesures pour que pareils faits ne se renouvellent plus.

On voit que les tristes excitations de la presse radicale commencent à porter leurs fruits.

Sains-du-Nord. — Une grève, que le dernier numèro du Courrier de Fourmies faisait pressentir, a éclaté lundi matin parmi les tisseurs de MM. Hiroux, Dupont et Cie. Les ouvriers se plaindraient des amendesset ratenues que leur infligeraient, injustement, disent-ila, les directeurs et centremaitres.

Le Courrier de Fourmies, organe conservateur,

Le Courrier de Fourmies, organe conservateur, éclame instamment un Consoil de Prud hommes, en vue d'obtenir la réforme d'abus criants qui se commettent par l'action des contremaitres de la région fourmisienne.

PAS-DE-CALAIS Un déraillement. — Dimanche soir, le train venant de Calaiset partant de Lumbres vers sept houres, a déraillé près d'Arques. La machine a parcouru plus de 10 mètres en dehors de la voie. Les voyageurs n'ont ressenti qu'une légère secousse. Ceux à destination de Lille, par suite du retard occasionné par cet accident, ont manqué la correspondance de Si-Omer, mais ils ont pu altendre le train de Berguette, qui arrive vers neuf heures à Arques. Ils sont arrivés à Lille à 11 h. 05 au lieu de 9 h. 36. Tous se borne à ce retard et à un embarras assez sérieux de cette ligne, qui n'a qu'une seule voie.

#### BELGIQUE

Les grèves et les manifestations continuent

en Belgique.

A Jumets, une nouvelle explosion de dynamite s'est produite hier. C'est la troisième tentative de gence depuis un mois. It n'y a eu, heureusement, aucun accident de

ETAT-CIVIL. - ROUBAIX. - Déclarations de naissan

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 13 décembrs. — Maivina Spillebeen, rue de la Guinguette, 2. — Marie Verteneuil, rue de Jenmappes, 23. — Edmond Vandenceds, rue de Blanchemaille, Rôtel-Dieu. — Philomene un de la Mende Blanchemaille, Rôtel-Dieu. — Philomene un de la Mende Blanchemaille, Rour Joye, d. — Ernest Turpyn, rue de Blanchemaille, cour Joye, d. — Ernest Turpyn, rue de Blanchemaille, cour Joye, d. — Ernest Turpyn, rue de Lilleul, cour Pesprez, 39. — Publications de mariegs. — Enfre Ocear Wattroba, 26 ans, domestique, rue de Lille, et Louise Desmet, 27 ans, redoubleue, rue de Condé. — Constant Decorte, 31 ans, chauffeur, rue ons Anges, et Rosalie Goesaert, 27 ans, ménager, rue des Anges, — Arthur Bulcont, 31 ans, fileur, rue de Blanchemaille, et Pauline Dupont, 27 ans, ménager, même rue. — Hippolyle Prudence, 34 ans, dégorgeur, rue de Pabattoir, et Elisa Leclercq. 21 ans, sois euse, même rue. — Paul Jontilie, 22 ans, domestique, rue de la Chapelle-Carrette, et C. otilde Devos, 25 ans, ervante, nuême rue. — Pierre Verhamme, 35 ans, tisserande, rue Es-Joasph. — Hienri Ghesquier, 56 ans, encoleur, rue Basse-Masure, et Jeanne Charnal, 38 ans, ménagere, rue Es-Joasph. — Hienri Ghesquier, 56 ans, encoleur, rue Basse-Masure, et Jeanne Charnal, 38 ans, ménagere, rue Es-Joasph. — Hienri Ghesquier, 56 ans, encoleur, rue Basse-Masure, et Jeanne Charnal, 38 ans, ménagere, rue Es-Joasph. — Hienri Ghesquier, 56 ans, encoleur, rue du Tilleul, et Julienne Humel, 30 ans, dévideuse, même rue. — Barnhe-lémy Delcourt, 26 ans, menuisier, rue Pellart, et Flore Lepoutre, 23 ans, sans profession, rue de la Rondelle. —

Edmond Deperne, 23 ans, employé de commerce, rue de l'Espeule, et Octavie Dewaegraure, 24 ans, ménagère, rue Lacroix. — Victor Murtez, 24 ans, journaiter, rue du Pile et Julia Denies, 23 ans, seigneuse, rue du Tilleul. — Hanrice Vernier, 25 ans, employé de banque, et Louise Boquet, 19 ans, sans profession. — Joseph Desprez, contrematire, et Rosalie Boudrenghien. coul·urière. — Louis Bouret, 23 ans, sans profession. — Joseph Desprez, contrematire, et Rosalie Boudrenghien. coul·urière. — Louis Bouret, 25 ans, cantonnier, et Zoé Buseyue, 19 ans, coigneuse, rue de l'Eppeule. — Médard Nollet, 25 ans, boucher et Elies Decupyer, 19 ans, tisserande, rue de Wasquhal. — René Gumbert, 23 ans, avoca?, et Emilie André, 25 ans, ans profession. — Emile Hornaert, 26 ans, tisserande, rue de Potennerie. — Louis Vandar esse, 27 ans, boulanger, et Philomène Delmotte, 29 ans, soigneuse, Basse-Masure. — Jean Cuignet, 26 ans, mécanicien, rue Blanchemaille, et Sophie Moine, 23 ans, soigneuse, Basse-Masure. — Jean Cuignet, 26 ans, mécanicien, ure Blanchemaille, et Couples Humynek, 25 ans, piqueur de cartons, rue des Sept-Ponts, et Lucie Tettelin, 20 ans, soigneuse, rue de Blanchemaille. — Ghissian Segers, 26 ans, journatier, rue d'Alger, et Jeanne Vandenhock, 27 ans, menagère. — Aosse Chamierce, 23 ans, menuisier, et Am lie Hugennier, 19 ans, soigneuse, rue Mateshet bes, et Clémentine Verbecq, 3i ans, menagère. — Julien Gogne, 31 ans, tisserand, Guinguette, et Sophie Dumery, 28 ans, pequeute, et Sophie Dumery, 28 ans, pequeute, et Denibro — Leon Bactens, 21 ans, tisserand, rue de Deregnaucourt. — J.-B. Leman, 25 ans, tisserand, rue de Conde, et Léone Noen, 21 ans, boilseuse, rue duies Deregnaucourt. — J.-B. Leman, 25 ans, tisserand, rue de Conde, et Léone Noen, 21 ans, boilseuse, rue de Mouveaux.

du Concile, 4, et Marie Dhaene, 26 ans, menagere, rue Vaucanson. — Félix Debruyn, 41 ans, tisserand, rue de la Lys, 28, et Stéphanie Devagter, 42 ans tisserande. Déclarations de décès du 13 decembre. — Auguste Nykee, 5 ans, rue de la Gunquette, 23. — Jean Viger, 2 ans, rue des Longuette, 19. — Jean Viger, 2 ans, rue des Longuest-Haies, cour Becténof, 3. — Catteau, présenté sans vie, rue de la Perche, sentier de la Braserie, 75. — Edouard Belin, 4 mois, Grande-Rue, cour Platel.

sente sans vic, tue la l'escue, sentet un inservente la l'inservente la l'inservente la l'escue, sentet un inservente la l'escue la l'escue de la latte. — Leonie Duplat, au Blanc-Scau. — Ernest Debels, rue de la Latte. — Leonie Duplat, au Blanc-Scau. — Ernest Debels, rue de la Latte. — Entie Lepers, au Finelempins, — Henri Duqueteu, à la Marlière. — Stèhanie Moraux, au Blanc-Scau. — Choide Debouver, au Blanc-Scau. — Choide Debouver, au Blanc-Scau. — Choide Debouver, au Edward Vanserde, rue vanderente Morautille. — Bébourd Vanserde, rue vanderente Duquene, rue de la Cité. — Marie Moulagne, rue Sainte-Baibe. Movièges. — Jules Deferor x, 20 ans, monusière, et Hermance Datilieul, 21 ans, rattacheuse. — Gustave Bossut, vis ans, forgeon, et Adeline St-Venant, 20 ans, servante. — Décarations de decès du 13 décembre. — Jeanne Delaha, e, 14 ans 8 mois, rue Anniral Courbet. — Herni Malfait, 9 Lois, 6 jours, rue des Carlièrs. — Pauline Delobel, 33 ans 8 mois, sous profession, rue de Koubaix.

## 程序设计操作。这个1个确理器 (January 1) Convois sunèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille COCHETIUX.

COCHETEUX qui, per oubli, n'auraieri pas reu del-titre COCHETEUX. decède à Roubaix, le 12 décembre 1886, dans sa 67-année, administré des Sacrements de rotre mere la Sainte-Eglies, sont pricé de considere le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convol, qui sera célèbrée le maril 14 courant à 8 heures 112, aux Vigiles, qui sevont chanches contentes qui aurout heu le mercredi 18 dudit hous, à 9 heures 112, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.—

Les amis et connaissances de la famille LEFEN-LEJEUNNE qui, par cubli. n'auraient pas recu de la treducte, 14.

Les amis et connaissances de la famille LEFEN-LEJEUNNE qui, par cubli. n'auraient pas recu de 1 dire de Lier-part du decès de Dame Elisabeth-Charlotte LE-JEUNNE veuve de M. Jean-Baptiste LADEN, decéde à Item. le 14 décembre 1886, dans sa 31 année, administre des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglies, sont leu et de bien vouloir assister aux Convoi et Sevice solennels qua auront lieu le jeuil is courant, à 10 neu-rer, en l'eglise d'Item. L'assemblée à la maison mortuaire à la ferme Camby, chez M. Deroullers son gendre. D'Obit du mois sera cécher le lundi 17 junvier 1857, à 10 heurs, en la mome eglise.

La famille WIBAUX a la douleur de vous faire part de la perte irreparable qui lis viernent de faire en la pers mucher adit de des la la sinte-Eglise.

La Obit solennel anniversaire sera célèbré en l'église Saite-Bagtina, a Souter-Dame de-la Plaine, a Esquerne, le 8 d cembre 1886, dans sa 74 année, administre des S.cre
Ruth of the contra de la ferie de celle l'aute, a Esquerne, le 8 d cembre 1886, ans sa 74 année, administre des S.cre
Ruth of the contra de la ferie de celle l'aute, a Esquerne, le 8 d cembre 1886, ans sa 74 année, administre des S.cre
Ruth of the contra de la ferie de celle l'aute, a Esquerne, le 8 d cembre 1888 à 9

Runs de noure more la Sainte-Eglise.

Un Obti solemnel anniversaire sera célébré én l'église Saint-Martin, a Koubaix, le jeudi li décembre 1886 à 9 heures 17, pour le repos de l'âma de Dame Sephie VERLAIS, veuve de M. Louis DELFORTRIF, décédée à Roubbix, le 10 décembre 1885, dans sa 72 année, administree des Saurements de notre mere la rainte-Eglise.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de device de l'aire-puri, sont prices de considerer le present vis comme cu tenant les

# The country of the state of the country of the coun

LETTRES BORTUARES & D'OBTS
LEPAINERS ALVERO RESCUE. — AVISORATUIT
dans le Journal de Roubain Grando Sditio-). st
dans le Pit Journal de Roubain

### FAITS DIVERS

La «Nouvelle Gazette de Zurich» raconte u'une personne dont l'attifude et la situation systèrieuses sont l'objet d'une attention particu-ère est arrivée depuis le 22 novembre à l'asile

lière est arrivee depuis le 22 novembre à l'asile d'aliènés cantonal.

Le 22 novembre, cette personne fut arrêtée. Elle se trouvait en état de vagabondage et dans le plus grand d'anûment. La police, en l'interrogcant, crut d'abord avoir offaire à une personne simulant la folie. Elle ordenna en eonsequence de la taire transporter dans l'asile cantonal, dont le directeur a été pendant de longues années, M. de fund-den, (ancien médecin du roi de l'aviere).

Après une observation de qu'inze jours on est arrive à la conclusion que ectte femme ne simulait pas le moins du monde la folie, mais qu'elle se trouvait dans un etat de délabrement physique et morral qu'il faut attribuer à un crime commis.

Cette jeune fille s'exprime en patois basarois; elle parle beaucoup du roi Louis II, du docteur de dudden et du château de Nymphenbourg. Elle parait avoir reçu une excellente éducation, i en juger du mous par sa connaissance des langues française, anglaise et ilalienne, ainsi que toute son attitude.

Elle raccouta qu'après la mort du roi Louis II.

on attitude. Elle raconta qu'après la mort du roi Leu's II, son père (à elle) la multraitait scuvent et l'avait abandonnée, après lui avoir enlevé ses meil eurs

vêtements.

Il semble donc que cette jeune fille sèquestrie et maîtraitée pendant quelque temps, a ensuite été conduite en Suisse, où on l'a shandonnée.

Elle se souvient aussi d'avoir eu un enfant.

L'homme aux quarante-six noms.— Le service de la súreté vient d'opérer une importante capture. Mercredi matin, le brigadier Prince a arrêté à Lyon un ancien boulanger et négociant en grains, nommé Jean Clément Gegué, plusieurs fois failli, que la police recherchait infructiu usement depois l'année 1877. Cet individu, qui appartient à une honorable famille, a commis pour pius de 360.000 francs d'escroqueries.

Il a pris quarante-six noms divers. En voici quelques uns : Coffia, Delacroix, Aavrax, de Salle, Dupuis, Ratier, Lunnel, Rosserre, Dubray, Mercier, Lubin, Morin, Simard, Tirard, Lefort, Stevens, Vasseur, Vincent et enfin Morel.

C'est sous ce dernier qu'il vivait à Lyon quand le brigadier Prince l'a arrêté.

Gogué était sous le coup de quatre mandats d'arrêt émanant du parquet de Paris et de ceux de Versailles, Dijon et Bruxelles. Ce n'est que grâce à la multitude de faux noms qu'il a empruntés qu'il a pu jusqu'alors dépister les ressources de la police.

Son procès sera des plus curieux. Si le tribuna L'homme aux quarante-six noms. - Le

sources de la police.

Son procès sera des plus curieux. Si le tribunal
entend toutes les personnes qu'il a estroquées, M
y aura plus de 1.200 témoins à l'audience.

y aura pius de 1.000 (gmoins à l'audience. Le nombre des émigrants allemands qui se sont embarqués à Auvers et dans les ports de l'empire, s'élève pour les dix premiers mois de l'année, à 68.136, contre 90.709 en 1885, 135, 690 en 1884 et 153.394 en 1883, pour les mêmes pè-riodes.

#### AU SAUT DU LIT

Le matin triste et les de vivro Tout bouffi, je plonge dans l'eau Mon visage et mes mains. le parfum qui m'enivre Emane du Savon des Princes du Congo. 23349 Vaissier frèrer, Roubaix-Paris.

## TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA SEINE Affaire Pillot

Affaire Pillot

Le 12 mai dernier, un ancien employé de la compagnia « la Foucière », qui avait du s'anfuir à l'etranger pour échapper aux poursuites de la justice, en raison de ses malversations, levenhit à Paris, et se, présentait à la Banque d'escompte, demandant à voir le directeur, M. le barch de Soubeyran, son ancien protecteur.

Il était cinq heures du soir; M. de Soubeyran rentrait; il reçut avec trop de conflance dans son

cabinet son ancien employé Pillot, pour lequel il pour des raisons de famille qu'à cause des servi-ces que Pillot avait pu lui rendre dans des cam-

pagnes électorales.
Pillot, en effet, avait été longtemps instituteur dans diverses communes de ce département, et il s'est toujours targué d'avoir persu sa position par excès de dévouement au député conservateur de la Vienne.

Appeine senlavec M. de Soubeyran, dans l'im-Appende sen avec M. de Soubyran, dans Immense pièce formée par le foyer de l'ancieu Théatre-Italien, Pillot sortit de sa poche un revolver et, le braquant sur M. de Soubeyran:

— Il me faut, dit-il, cent cinquante mille francs Signez-moi les traites, smon je vons tue, et je me brulera ensuite ta cervelle!

orulerai ensuite ta cervelle!

M. de Soubeyran se jeta sur ce maître-chanteur
viaiment trop audacieux, mais sen pied glissa sur
le parquet: il tomba et fut maîtrise, le revolver
sur la tempe, donnant ainsi, contraint et force, sa
parole qu'il signerait les traites sans donner l'alerte.

ferte.

Cependant, il fallait, pour les traites, un papier timbre spécial; on dut le faire apporter par un clief de service et pour l'avoir, M. de Soubeyrand dut sonner plusieurs fois et faire entrer dans le cabinet plusieurs employés.

Cette schee dura douc assez longtemps, le beron était tenu en respect par Pillot; qui s'était assis tout contre lui, ayant son revolvre à la main, sous la tab'e, à la hauteur du ventre, et prêt à tirer au moindre mot, au moindre signe.

la tab'e, à la hauteur du ventre, et prêt à tirer au moindre mot, au moindre signe.

M. de Soubsyran dut se résigner: il signa d'une façon particulière, en apposant simplement le mot Soubeyran au lieu de la forme: G. de Soubeyran, qu'il emploie d'habitude; de plus, il tirait sur le Crédit Lyonnais de Genève, où il n'avait pas de provision, afin de se réserver le moyen de faire arrêter plus tard son voleur.

En effet, Pillot était à peine hors de portée, que M. de Soubeyran faisait courir après lui et portait plainte, à l'instant même au commissariat de police.

tait plainte, à l'instant même au commissariat de police.

Pillot fut arrêté le lendemain matin à Genève, sans avoir pu toucher les traites; on trouva cans a velise le revolver dont il s'était servi.

Aujourd'hui il prétend que les cent cinquant mille friance de traites lui ont été donnes de son plein grè par M. de Soubeyran comme dédom magement de sa position perdue et pour le récompenser des services rendus en politique.

Malheureusement pour lui, Pillot est sous le coup d'autres accusations non moins graves, accusations qui l'avaient déterminé à passer la frontière, de sorte qu'on ne peut s'arrêter à ce système, d'ailleurs plus qu'invraisemblable.

Oe qui étonne, c'est que Pillot ait trouvé, pour le décendre, un homme qui, après le refus de plusieurs avocats de Paris, est venu de Poitiers pour actisfaire une animosité personnelle contre M. de Soubeyran.

Cest Me Thévard, doven de la Faentié et maire

Soubeyran.
C'est Me Thèzard, doyen de la Faculté et maire de Poiticrs, qui s'est donné cette tàche.
Ennemi achacné du député de la Vienne, il aurait dù, plus que tout autre, se tenir à Pégart.

l'évart.
Il est probable que l'avocat de la partie civile, notre éminent confrère Me Léon Renaut, saura faire ressortir ce que cette situation, peut-être sans précédent en justice, a de véritablement choquait

quant. Les débats d'hier ne nons ont d'ailleurs rien ap-pris de nouveau; demaia nous dirons ce que les plaidoiries auront de plus important, et nous fe-ronsconnaître le verdict.

### COUR D'ASSISES DE L'ARDÈCHE

COUR D'ASSISES DE L'ARDÈCHE
Le crime de Barnas
Ce nouveau crime sera inscrit dans les annales
judiciaires, et comme à Blois, où i'on voyait juger
des enfants qui avaient brûte leur mère, on verra
aux assises de l'Ardèche une soure et un bean fère
qui ont découpé leur parent, l'ont fait cuirs pour
détacher les chairs qu'ils out données à des cochons.

La victime, nommée Claude Faure, cultivateur à Barnas (Ardèche) et célibataire, passait pour poseèder des économics retativement considérables Un évaluait sa fortune à 80,000 francs.

poseeder des économics retativement considérables on évaluait sa fortune à 80,000 francs.

Le bruit courait qu'il allait en disposer, Claude Faure vivait chez son frère et sa belle-sœur. Cuxci, pour que la fortune de Claude ne put leur échapper, résolurent de lui donner la mort.

Dans la soirée du 15 mars dernier, le célibataire, apres avoir soupé tranquillement et même gaiment, se disposait à monter a sa chambre pour se coucher. Il était dix heures du soir.

Pour se rendre dans sa chambre, Clau le Faure avait à passer devant celle des époux qui était au premier. Là, Jean attendait son frère. Aussitôt qu'il parut, Jean porta à son frère un énorme coup de levier en fer qui l'etendit mort.

La femme rejoignit le marn, et tous deux descendirent le cadavre dans l'écurie ; ils 'agissat de le faire disparaitre.

Il y avait un troisième acteur dans ce drama horrible, c'était un noinmé Planchier, ancien gardien de la paix, frère de la femme Faure. Prévenu du projet sinistre qui se préparait, il avait consenti à aider les criminels. Il vient donc à l'heure convenue et met la main à l'horrible besogne qui s'accomplit,

Jean Faure, muni d'une sere et d'une hache.

convenue et met la main a l'norrible pesogne qui s'accomplit.

Jean Faure, muni d'une sere et d'une hache, commence à diviser d'abord le cadav.e en greifragment, quitte après à le dépecer, comtine jour le detailler. Planchier prêta son cout au pour procèder à la seconde opération et donne son avis ser la manière de s'y prendre.

Fuis la femme s'occupa de ce qui concernait plus particulièrement la mènagère. Elle décossies norceaux dans un grand chaudron et le, fit bouillir.

bouillir. Les vêtements de Claudo furent brâles, les tra

Les vétements de Claude farent bidies, les tra-ces de sang, parfaitement lavées; et a chair fut dévorée par des cochons.

Restaient les ossements. Ils furent portés dans un sac à un endroit irolé où Glaude possédait une ferme; ils furent brisés à coups de marteau et jetes dans des crevasses de rocher.

Les parents de Claude voulaient le faire preser pour un bomme qui avait disparu sans rieu iros, qui avait pris le train de Marseille. Cantla a ban-josqu'à dire qu'il s'était enferm's dans un bou-vent.

Jean Faure et sa femme se meitent aussitét en

Jean Faure et sa femme se mettent austifét... mersure de prendre possession des biens de Utude pour les gérer en son absence. Ma s la singularité de la disparition de Claude avait èveule les soupcoss de la contrée. La colère que témoignère: t les époux Faure, en apprenant que Claude avait laisse un testament en faveur d'une veuve Dreven, mit la justice en mouvement.

Malgré l'évidence des faits et la découverte des débris de cadavre, Jean et sa femme persistèrent longtemps à nier. Cepend aut la femme Faure, sous le coup d'une profonde émotion, fluit par faire des aveux, mais d'une manière vague et en mettant en avant des complices imaginaires. Ce-

faire des aveix, mais d'une manière vague et en mettant en avant des complices imaginaires. Cependant elle convenait avoir en une participation directe à l'assassinat.

A la suite de confrontations entre la femm, le mari et le beau fière, la vérité finit par se faire jour et les trois complices comparaissaient hier aux assises de l'Ardè he pour répondre de l'épouvantable crime du 15 mars dernier.

Les débats avaient attiré une foule considérable. Les physionomies des deux accusés n'offrent aucune particularité intéressante.

La femme Faure entre souteure par deux gan-

La femme Faure entre soutenue par deux gen-darmes. Elle souffre encore des blessures qu'elle

darmes. Elle souffre encore des blessures qu'elle s'est faite dans une tentative de suicide, en se je-tant du haut de l'escalier de la prison de Largen

tant da haut de l'escalier de la prison de Largentière.

M. Candele-Beyle occupe le siège du ministère public, Mes Roure et Olivet le bauc de la défense.

L'audience du matin est remplie par l'interrogatoire des accesés, qui rejettent toutes les responsabilités sur Planchiere, qui s'est suicidé.

Faure avoue avoir ascommé son frère après avoir été énivré par sa frume et par Plancher.

La femme Fauce est ensuite interrogée, elle préched ignorer la déconverte de restes humains; elle déclare avoir aignoré la mort de son frère et les moyeus dont on s'est servi pour le tuer.

Le président lui objecte ses premières dépositions et lui d'Innterrogatoire que vient de sabir son marit.

son mari. L'accusée répond que ses premières déclara-tions sont fausses; c'est maintenant qu'elle dit la vérité, et elle le jure en levant la main vers le

erucifir. L'attitude et le langage de l'accusée provoquent à plusieurs reprises de longs murmures dans l'au-

ditoire.
L'interrogatoire est terminé.
L'audience est suspendue.
L'audience de l'après midi est consacrée aux dépositions des témoins qui n'apprennent aucun fait nouveau.
La suite des débats est renvoyée à demain.

## REVUE DES MODES

Paris, 13 décembre 1886.

Voici le froid venu, et avec lui reviennent es vêtements douillets, enveloppants et

Cette année, les jeunes filles portent beaucoup de petits vêtements Kangouroo, ces jolis mantelets qui sont cintrés à la taille, avec manche passant en rond sur l'épaule et se repliant sur elle-même pour loger le bras.

C'est peut être moins jeune d'aillure que la

visite; mais c'est plus commode à porter, et

les corsages sont plus à l'aise sous ce vête-ment flottant que sous la jaquette collante. L'étoffe la plus jolie pour ce vêtement, c'est la peluche, soit loutre, soit d'une couleur plus

claire, se rapportant à une toilette.

Avec une toilette de drap gris argent, nous avons vu un de ces vêter rise, qui faisait grand effet d'élégance et de

La nuance la plus généralement adoptée, c'est la nuance loutre. On double de satin ouaté de même teinte ou de satin vicil or, héliotrope ou nacarat. Mais il vaut mieux choisir la teinte semblable à la peluche.

Comme forme de jaquette, la plus jolie et celle que l'on porte le plus, c'est la jaquette croisée avec grand col de fourrure fermé au cou et grand revers descendant en s'amincissant de l'épaule à la hanche. On peut entourer la basque d'une bande de fourrure ou n'y rien mettre du tout. Comme doublure, de la flanelle claire à carreaux, comme on en voit aux paletots d'hommes, ou bien une jolie soie de fantaisie.

Les riches vêtements de visites et les sores de bal sont garnies de renard bleu. Cette belle fourrure, qui était rare dans un temps, est devenue aujourd'hui l'une des plus favorisées, et toutes les femmes élégantes s'en sont

Elle est si jolie cette fourrure, avec son duvet léger et vaporeux, et cette belle couleur grise, qui ne ressemble à rien, qui est rosée et bleutée par endroits, mais si délicatement

qu'on distingue à peine ces teintes.

Sur de la peluche feu, par exemple, rien n'est joli comme cette belle fourrure. Une belle applique en passementerie or et cachemire, placée sur les épaules, ne gâte rien, et elle ne fait qu'ajouter plus de richesse au

Pour la tête, toujours pour sortie de bal, on fait des merveilles en dentelle doublée de florence ou de satin de couleur claire. C'est un peu la forme de l'ancien capuchon paysanne, mais embellie et faite plus seyante.

Le luxe prend des proportions que rien n'arrête, et l'on ne sait vraiment pourquoi les affaires vont si mal, car jamais les femmes n'ont été plus élégantes ni plus coquettes. On apporte à toutes choses un raffinement qui touche aux plus petits détails. Et nous sommes loin, bien loin du temps où nos grand'-mères filaient la toile de leur trousseau,

Aujourd'hui, on tisse des tailes d'araignée : et l'on ne saurait vraiment appeler d'un autre nom ces tissus légers et transparents, qui sont de la baptiste, du nansouk, de la per-cale. Il faut que ce soit très, très-fin, pour ne

pas grossir la personne qui s'en revêt. Ce qui est charmant et fait plaisir à no-er, c'est que les fe mmes comme il faut ont proclamé l'ostracisme de la lingeric surchargée de dentelle. Elles ont senti ce qu'il y avait l'inconvenant dans ce linge à falbalas, coupé d'entre-deux de dentelle, avec des empiècements de dentelle découvrant la poitrine au lieu de l'envelopper. Elles ont laisséau monde auquel ils conviennent tous ces chifions de mauvais ton et sont revenues à la sainc raison en adoptant de la lingerie honnête, ce qui

n'exclut ni la richesse ni la coquetterie La chemise de jour la plus en faveur est en tine batiste, décolletée en rond. Un charmant modèle est garni dans le haut d'un large biais de six centimètres, plié double et formant comme une coulisse dans laquelle passe un ruban de faille. Au bord de cette coulisse, une petito dentelie. Au-dessous, sur la cheni e mome, une petite broderie à jour, tout écreite, qui redescend dans le milieu pour ca-cher la pince. Dans le bas, un ourlet simple

Il y a comme cela des quantités de modèles conçus à peu près dans le même esprit, qui ont fort bon air. Les pantalons et les essus des corsets sont faits de même. C'est la lingerie fine, très-soignée, avec des matérioux de choix, mais qui n'a rien de bruyant et où i'on ne voit pas des imitations de valenciennes ou de bruges faisant grand tapage et

Coldint fort peu.

Une forme toute nouvelle de robe de bébé, plutôt rabe de fillette de quatre ou cinq ans nous a paru bonne à décrire. Comme elle est jolio, et quelle drole d'atture!

La jupe est en cachemire d'Ecosse, montée avec ampleur comme un jupon de campa-gnarde, avec deux séries de cinq plis espacées de la largeur de deux plis. Le corsage est en cachemire plissé formant une sorte de chemi-sette adaptée à un corselet de velours brique, de même teinte que le cachemire. Ce corselet a trois plisen long de chaque côté des devants et du dos. Elle est amusante au possible, cette robe de paysanne. Les manches sont légèrement bouffantes, arrêtées par des plis près de l'épaule et au poignet; un petit paremen de relours forme oreille dans le bas.

Pour petit garçon, il y a la robe Didier, nspirée des beaux costumes de Marion Delorme. C'est une petite jupe plissée en ve-lours bleu-saphir; puis une voste à taille courte, fermée au cou et s'ouvrant au-dessous sur une chemisette en surah de même teinte saphir qui déborde en bouffant tout autour de la taille, sous le bord de la veste. Avec cela, le grand col de guipure d'Irlande ou de broderie. On voit d'ici un petit bonhomme de trois ou quatre ans, habillé de la sorte. C'est très-joli, et cela nous repose un peu de la banalités des costumes portès jusqu'à présent, nuer à jouir des privilège que le mariage nous assure daes le monde, et de profiter en même temps des agréments d'une mutuelle liberté... Voyez-vous, mon, la vraie théorie de la vie c'est d'en user avec la société comme avec la nature, c'est-à-dire de prendre les avantages qu'elle nous offre, tout en répudiant les servitudes qu'elle prétend nous imposer.

 Ma chère enfant, lui répondis-je, vous présumez un peu trop de mon estomac quand vous le croyez capable de diriger toutes les vingt-quatre heures vos théories sur la nature et ses servitudes... Je suis un homme trop simple pour essayer de combattre des doctrines qui s'appuient sur de si fortes études... C'est pourquoi je vous demande la permission de vous baiser les mains et de vous souhaiter le

Sur quoi, je me retirai. — Je crois pouvoir dire que ma retraite, dans une situation em barrassante, ne manquait ni d'à-propos ni de dignité. Mais je n'en suis pas plus fier.

Telle a été le ton de nos relations dans le cours de cette charmante soirée, et tel il est demeuré depuis. Il y a de part et d'autre une hostilité sourde, et comme qui dirait une haine naissante qui se dérobe plus ou moins sous les formes d'une aimable ironie. L'enistence commune n'en reste pas moins possible jusqu'ici, grace à la diversion mondaine qui en abrège beaucoup les instants. Ruoi qu'il en soit, il y a des ce moment une vérité qui s'im pose, c'est bue mon second mariage menace d'être aussi malheureux que le premier, peutêtre davantage... Mais cette fois j'ai l'heureus consolation d'avoir en face de moi un adver-

# DÉPÂCILES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Le ministre des affaires étrangères

L'Officiel publie la nomination de M. Flourens, président de section au Conseil d'Etat, ancien di-recteur des cultes, comme ministre des affaires étrangères. MM. Bihourd et Massicault Paris, 14 décembre. — M. Bihourd quittera Paris vendredi, et s'embarquera à Marseille di-manche pour le Tonkin, où il arrivera dans le courant de janvier. M. Massicault partira pour la Tunisie le 22 dé-

La guerre contre la préfecture de police

Paris, 14 décembre. - Nos édiles continuent eur guerre à outrance contre la préfecture de po-

La commission du budget du conseil municipal vient d'adopter le rapport de M.Chautemps sur le budget spécial de cette administration.

Ce rapport, après avoir rappelé que la moitié, au moins, de l'administration centrale de la préfecture de police ont des attributions judiciaires, politiques ou départementales, étrangères, par conséquent, aux intérêts municipaux, que le pré-

conséquent, aux intérêts municipaux, que le pré-fet de police, préoccupé surtout d'intérêts polit-ques ne peut considérer que comme secondaires les services municipaux qu'il est chargé de diriger conclut au rejet en bloc du budget. Le rapport renouvelle le vou que la préfecture de police soit supprimée.

#### Incendie d'une filature à Abbeville

Abbeville, 14 décembre. — Le feu a détruit cette nuit la filature de M. Cardon-Wamain, située à Rouvroy, faubourg d'Abbeville, Tous les bâtiments sont entièrement brûlés. La perte s'èlève environ à 150,000 francs, couverte par des

#### Léon XIII

Rome, 14 décembre. — Nous ne savons absolument rien ici du projet de départ pour l'E-pagne attribué au Pape.

Léon XIII s'occupe beaucoup en ce moment des préparatifs de l'es position qui aura lieu dans les jardins du Vatican à la fin de 1887.

Il ne songe donc pas à quitter Rome, pour le moment, du moins.

Mort de la comtesse de Beust

Un télégramme de Vienne annonce la mort de la comtesse de Beust, décédée la nuit dernière au château d'Altenberg, à l'âge de soixante-neuf

ns. Le corps de la comtesse de Beust sera transporté L'état de santé du prince de Bismarck. — L'impôt sur l'alcool

Berlin 14 décembre. — La maladie du prince de Bismarck, dont on a parlé, n'est qu'une simple indisposition causée par un refroidissement. C'est avec une augmentation de l'impôt sur l'alcool que l'on couvrira les dépenses nouvelles que causera l'application du nouveau septennat militaire.

Le septennat militaire allemand Berlin, 14 décembre. — La commission mili-taire du Reichstag a terminè hier la discussion générale du projet; elle a décide de passer à la discussion des articles et de procèder à deux lec-tures.

res. Au commencement de la séance, le ministre de

Au commencement de la séance, le ministre de la guerre a dit que les déclarations des Elats conféderés au sujet de la politique extérieure de l'Allemagne, devaient être faites en termes mesures et qu'elles ne pouvaient rien contenir qui ne pût également être dit en séance publique.

Si le chancelier était présent, ajoute le ministre, il ue pourrait faire devant la commission aucune déclaration qui ne fût déjà connue, attendu que des explications plus étendues sur la situation particulère et la politique éventuelle de certaines puissances ne pourraient être données sans nuire à la politique pacifique de l'Allemagne.

La situation n'est pas assez mure pour être discutée publiquement par l'Allemagne.
Si les explications données sur le projet, au point de vue militaire et politique, par le gouvernement ne suffasient pas à la commission, le chancelier ne pourrait rien ajouter aux déclarations faite insuré aux déclarations.

celier ne pourrait rien ajouter aux déclarations faites jusqu'à présent sur la situation politique extérieure, sans nuire tant aux relations exté-rieures de l'Allemagne qu'à la paix générale. Préparatifs militaires en Russie

Varsovie, 14 décembre. — Malgré les démentis des journanx étrangers, je puis vous certifier que l'opinion publique en Russie est absolument à la guerre.

l'opinion publique en Russie est absolument à la guerre.

Dans les sphères civiles, ainsi que dans les sphères militaires, on croit même que la guerre éclatera au printemps prochain.

Des ordres très précis out été donnés aux administrations des chemins de fer qui doivent compléter leur approvisionnement de wagons.

Le général Scherneval, du genie, inspecte toules les ignes de chemins de fer; et les soldats sont rapidement mis au courant de ce service.

D'un autre côté, le géneral Conrko et son étatmajor se préparent pour faire face à toutes les éventualités.

Les Dacoîts

## Les Dacoits

Londres, 14 décembre. — On mande de Manda ay le 13 qu'un engagement avait en lieu la veill près de Pakoka, entre la colonne du colonel Gata es et ua parti d'insurgès. Cenx-ci auraient eu D'après la même dépêche, les opérations sont reprises et poussées avec activité dans toutes les directions, sous la direction centrale du général

Low.
Le haut commissaire britannique, M. Charles
Bernard scrait malade.

## BIBLIOGRAPHIE

REVUE FRANÇAISE de l'Etranger et des Colonies. — Directsur: M. Edward Marbenu. 48, Cours-la-Reine, à Parls. — Sommaire du n' 24, Décembre 18v6. — La crise de la marine marchande, Alph. Rochaïd. — Voyage en Russie, Radzivilof à Kief, par C. Courrière. — D'Alger à Kairouan, H. Biskra et Constantine (saite), par Georges Demanche. — La route de l'Extréme-Orient, par Faul Fanin. — Mines de la Dioltouga sur l'amour (saite), M. Japon. Niko, Kioto (saitie), par le D' B. Anger. — Correspondances et nouvelles: L'initiative industrielle en France, par lludert Valleroux. La lugna et la colonisation pénale à la Nouvelle-Calédonle, par A. Rivière. — La question du Maroc dans l'Union latine, par II. de la Martinière. — Nouveaux chemins de fer serbes. — Association particique arménienne. — Bibliographie: Monteaim devant la postérité, Estatyairolle, Q. D. Crionique intérieure et coloniale, par Georges Demanche. — Société de Géogra-

#### ELLE TRAVAILLE!

Troissereux (Oise). M. Je docterr Grammont, à Marseille. Ma fomme qui était beauconp génée de la respiration va beauconp mieux depuis qu'elle prend de vos bonbons Gramont, elle travaille à présent. Le vous envoie un mandat-poste de 4 fr.; veuillez m'envoyer 2 boites.

Joye.

13881d

## CONVERSION

des obligations de la ville de Bruxelles Les porteurs des obligations de la ville de Bruxelles sont invités à se présenter dès main-tenant et au plus tard le 14 décembre

# A. Pajot et Ch. Lefebyre

69 bis, rue Nationale, 69 bis 6, rue la Gare, 6
Coin de lar., de l'Hépital-Mil. près de la Grande Plai
ROUBAIX

Qui se chargent sans frais de toutes les les mêmes numéros leur seront rendus In on'ils buissent concourir à tous les ann qu'is puissent concourir à tous les tirages anticipés. Renseignements gratuits 26164

## BERNARD dentiste

MÉDAILLE D'OR 77, rue Nationale, LILLE 129

## **ÉTRENNES**

Le plus beau, le plus instructif et le plus amu-sant cadeau pour étrennes est sans contredit l'Histoire de France en 100 tableaux, ornée de 490 gravures, et rédigée conformèment aux pro-grammes, par P. Lehugeur, professeur d'histoire au lycée Charlemagne. Le prix de ce beau volume reliè est de 10 fr., cartonne 7 fr. 50. S'adresser à la librairie du Journat de Roubaux,

10 centimes la Livraison

EN VENTE à la librairie du « Journal de Roubaix » LA

## $FRANCE\ JUIVE$

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

COUTEAUX Grands Rayons de Coutellerse

## Couteaux de table et de dessert, de tous genre et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde ivoire, nacre, etc.

CISEAUX Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fer-mant, ciseaux bouts rouds, etc., etc. RASOIRS garantis français, anglais, bel-ges, etc.

#### MAISON BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX COUTEAUX DE POCHE à une et plu-

sieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc. Couperets pour échantillons Réparationset repassage tous les

## LE MASSON Dentiste Expert

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

Les Grains de santé du D' Franck sont imités sous leur nom et aussi sous d'autres noms. Avec l'étiquette en 4 couleurs et le timbre de l'Union on évite facilement ces imitations. 13882d

# ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing Mercerie, Lingerie, Chapellerie et divers LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE REGULIÈREMENT, DANS SA BRANDE ET DANS SA DETITE EDITION, LES AFRESSES DES PINN-UITAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR LERCERIE, LINGERIE, HAFELLERIE, ETC.

Facques-Ledue, 6, rue du Curé, Roubaix. — dercerie-ganterie, articles de Paris, parlumerie fine, nonneterie, laine et coton, spécialité de jersey. 514 Aux Fabriques Parisiennes, 16, rue du Fail Absentair, Roubsix. — Grande spécialité de

Ann Kabriques Parisiennes, 16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. — Grande spécialité de trousseaux et layettes, lingerie et broderie en tous genres. Depôt de broderie à la main de Nancy et des Vosges. Specialité de linge brodé et cousu à la main. Prix exceptionnels.

Chemises en tous genres, gros et détail. Il y a toujours en magasin choix considérable de chemises unies et brodees, layées à neuf. Rayon spécial de mèrinos de Reims en 1 m. de large, a partir de 1 fr. 10 et au-dessus. Mérinos pour deuil en 180. Faux cols et manchettes, pour hommes et pour dames. Gants de peau. Verdel-Jourez, Grande-Rue, 37. Fubrique de chapeaux de feutre et soie. Pierre segurel, 40, rue Saint-Pierre, angle de la rue de Ermitage, Roubaix.

Führigus Roubaix. 517
Führigus de pompesen tous genres, en ionte plomb
t eutvre. Fabrique de tuyaux en plomb et etain,
pécialité de pompes à bêire. Auguste Sauvant,
8, rue du Moulin-de-Roubaix et rue du Géneral
fabarzy, Roubaix. Photographie Elkan, rue Pellart, 74. Rou-

Protogrammes
baix Portraits emailles en tous genres. Spécialité de
grands portraits au charbon. Photo-peinture, photominiature. Grands portraits peints a l'huile depuis
519 sourses de l'aris, Lillé, Bruxelles, Anvers. Seule mai-on de change ne traitiant pas les opérations par apé-culation, de jeu, c'est-à-dire le terme, etcù les clients trouvent toutes les listes de Bruxelles, d'Anvers, etc firages parus à ce jour ou tirages nouveaux. Bureaux ouverts de 8 heures matin à 7 heures soir. Dimanches et lètes exceptés.

t iètes exceptes.

Mulner-Leclereq, que de Lannoy, 21, cachaix. Machines à coudre et à tricoter de teus systèmes, poètes américains, vélocipedes et coffres-lorts, prix ce fabrique. Réparations de tous systèmes de machines. WOF, machine domestique. Papiers et Sacs. - Montens-Beachauwer, 127, rue Daucenton, Roubaix. - Papiers en tous

genres. 521 Bellgrange-Bellmome, ébéniste, rue Saint-Joseph, 72 bis, Roubaix (pres l'église des Péres). — Fabrique et magasin de meubles en tous genres, cu-vrage garanti. Keparations de meubles soignées. 525

Francols Decombinerate, horticulteur de Mouveaux. Arrangement et entretien de jardins et parcs par abonnements ou à la journée. Taille d'arbres, iauchage et entretien des pelouses. Arbres et plantes de toutes especes. Flas coupées, bouquets et couronnes en tous genres. Dépôt de terre de Bruyères et de Purcet de bonne provenance. Il suffit d'écrite pour être servi de suite.

Spécialité de deuil, chapeaux, bonnets, crépe an-glaise. L'hillippant, rue de Lannoy, 27, Roubaix. ZURICH, compagnie d'assurances contre les accidents. Polices individuelles contre les accidents de
toute nature et collectives avec garantle de la responabilité des patrons. La Compagnie Zurick a pris part
au reglement de la catastrophe du 5 novembre 1883,
et clie a indemnisé les victimes de l'explosion du 16
décembre 1883. Elle règle ancuellement, à Roubair,
pres de 360 sinistres. — Direction particulière ;
M. L. Butthoft, 17, rue Saint-Vincent-de-Paul. 538